

Un collectif de la société civile demande l'interdiction des marches de l'opposition



Le Collectif des Jeunes pour le Développement (CJD) et ses partenaires réunis au sein du Collectif des Organisations de la Société Civile (OSC) pour la diplomatie non gouvernementale ont réagi mercredi au [nouvel appel à manifester de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition](#). Le Collectif demande au gouvernement de s'y opposer et exige la révision de la Loi dite Bodjona qui régit les manifestations au Togo.

Dans un courrier adressé au ministère en charge de l'administration territoriale dont Togo Breaking News a copie, le CJD et ses partenaires indiquent que le nouveau mot d'ordre de l'opposition viole le règlement intérieur du dialogue inter togolais qui a démarré le 15 février dernier.

Ils soulignent également que les manifestations de la coalition créent d'énormes dégâts socio-économiques pour le Togo.

« En 6 mois, les recettes fiscales ont baissé de 40% de magasins et hôtels ont fermé leurs portes ou réduit considérablement l'effectif de leurs employés, des investisseurs ont fui le pays, des touristes qui avaient l'habitude de venir au Togo ont préféré des pays voisins au nôtre », mentionne la note du Collectif.

{loadmoduleid 210}

Le CJD et ses partenaires préviennent le gouvernement qu'il fera preuve d'une politique de deux poids deux mesures s'il parvenait à donner une suite favorable à la demande de l'opposition. Ils rappellent que leur demande d'organiser une caravane d'une demi-journée dans la ville de Lomé a été rejetée.

Ces organisations de la société civile pensent que la loi dite Bodjona qui régit les manifestations au Togo a montré toutes ses limites. Elles exhortent le gouvernement à contribuer à la révision de cette Loi à l'assemblée nationale, pour que dans les prochains jours, les manifestations en jours ouvrables soient définies autrement tout comme [les manifestations couvrant toutes les grandes villes](#) au même moment.

« Nous souhaitons également qu'une Loi soit votée sur l'utilisation des réseaux sociaux pour que des sanctions prévues à l'encontre de ceux qui y font un usage indélicat et l'apologie de la violence », ont-t-elles conclu.